

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 038/2022

Commune de **SAINT PARDOUX L'ORTIGIER**
Séance du 28 octobre 2022

Nombre de conseillers		
En exercice	10	
Présents	5	
Votants	7	
Procurations	2	
POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
7	0	0
Date de convocation		
20/10/2022		

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-huit octobre à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Madame Martine DUMONT, le Maire.

Présents : MMES VIDAL DA GAMA Marina, DEVEAUD Sandrine

MM MARCOU Christian, POUGET

Absents : MM. PIESSET Jean-Marc, PERRIER Antoine, Jean-Marc, BERGEAL Jean-Pierre

SIMON Philippe procuration donnée à Mme VIDAL DA GAMA Marina, COUDERT Loïc procuration donnée à Mme DEVEAUD Sandrine

A été nommée secrétaire de séance : VIDAL DA GAMA Marina

OBJET: MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS

Madame le Maire, rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article L 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal (ou autre assemblée), compte tenu des nécessités des services, de modifier le tableau des emplois.

Vu l'avis du Comité technique en date du 27 septembre 2022

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal le 17 septembre 2022

**Madame le Maire propose à l'assemblée pour une bonne organisation des services :
la suppression de 6 emplois :**

- 1 emploi d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe, à temps non complet à raison de 28 heures hebdomadaires
- 1 emploi d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe, à temps non complet à raison de 20 heures hebdomadaires
- 1 emploi d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe, à temps non complet à raison de 30 heures et 21 minutes hebdomadaires
- 1 emploi d'Adjoint Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles Principal de 2^{ème} classe à temps non complet à raison de 30 heures hebdomadaires
- 2 emplois d'Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe à temps complet à raison de 35heures hebdomadaires

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE d'adopter les suppressions d'emplois ainsi proposés.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 038/2022 page 2

Le tableau des emplois est modifié à compter du 28 octobre 2022 :

EMPLOI	CADRE D'EMPLOIS	GRADE	TEMPS DE TRAVAIL	POSTES POURVUS	POSTES NON POURVUS
FILIERE TECHNIQUE					
Agent chargé de la restauration scolaire	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	Adjoint Technique	23h38mn	1	
Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	Adjoint Technique Principal de 2ème classe	35h	1	
Agent de maîtrise	AGENT DE MAITRISE TERRITORIAL	Agent de maîtrise	30h21mn		1
FILIERE MEDICO SOCIALE					
ATSEM	ADJOINT TERRITORIAL SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES	Adjoint Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles Principal de 2ème classe	30h21mn	1	
ATSEM	ADJOINT TERRITORIAL SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES	Adjoint Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles Principal de 2ème classe	30h21mn	1	
FILIERE ANIMATION					
Agent chargé de l'accueil des enfants en garderie périscolaire	ADJOINT D'ANIMATION TERRITORIAL	Adjoint Territorial d'Animation	4h44mn	1	
Agent chargé de l'accueil des enfants en garderie périscolaire	ADJOINT D'ANIMATION TERRITORIAL	Adjoint Territorial d'Animation	9h27mn	1	
FILIERE ADMINISTRATIVE					
Secrétaire de Mairie	ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL	Adjoint Administratif Principal de 2ème classe	35h	1	
Secrétaire de Mairie	REDACTEUR TERRITORIAL	Rédacteur	35h		1

Fait à Saint-Pardoux-L'Ortigier, le 28 octobre 2022

Le Maire, Martine DUMONT



Transmis au représentant de l'État le :
 Publié le: 29.octobre.2022.....